



Vogüé 07200 St Maurice d'Ardèche
Tél : 04 75 37 04 14 Fax : 04 75 37 01 02
Courriel : hotel.auzon@wanadoo.fr
www.domaine-cros-auzon.com
www.groupes-cros-auzon.com

CONTRAT DE RESERVATION HOTEL 2012

Vous avez choisi le domaine du CROS D'AUZON pour vos prochaines vacances et nous vous remercions.

D'ores et déjà, notre équipe œuvre afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Si vous avez posé une option de réservation, elle reste valable **8 jours** ouvrés à compter de la date de départ du domaine (le cachet de la poste faisant foi).

Veillez nous retourner alors le présent contrat dûment renseigné, signé accompagné d'un acompte de **35 %** du montant global estimatif de votre séjour et de **100 %** des frais de dossier (par chèque bancaire ou postal, carte bancaire ou chèques vacances). Passé ce délai, le Domaine du Cros d'Auzon se réserve le droit d'annuler toute option non confirmée sans préavis.

45 jours avant votre arrivée, le second acompte de **35%** du montant global estimatif de votre séjour devra avoir été réglé sous peine d'annulation de votre réservation sans préavis de notre part. Le solde sera réglé à votre arrivée.

NOM * :	Prénom* :
Adresse* :	Code postal* : □□□□□
Ville* :	Pays* :
Tél * :	Portable :
Mail:@	

Date d'arrivée* : .. / .. / 14h00	Date de départ* : .. / .. / 09h00
---	---

Nombre de chambres souhaitées*:

Ancien corps de ferme

- Chambre individuelle
- Chambre 1 grand lit
- Chambre 2 lits
- Chambre 3 lits
- Chambre 4 lits

Pavillons (avec terrasse)

- Chambre 2 lits
- Chambre 3 lits
- Chambre 4 lits

Total de chambres souhaitées

Montant prévisionnel de votre séjour*:

1^{er} acompte 35%* (du séjour) + frais de dossier*:

2^{ème} acompte 35%* (du séjour) (45 jours avant votre arrivée)*:

Solde de votre séjour à régler à votre arrivée.*

Mr ou Mme a pris connaissance et accepte les conditions de vente d'hébergement hôtelier précisées en annexe et, en particulier les conditions d'annulation de séjour.

Fait à :

Le :

Signature.

* (rubriques à renseigner impérativement)

Paiement par carte sécurisé (N°carte + date de validité).....

Paiement au Crédit agricole de Saint Etienne de Fontbellon.

RIB France : 13906 00116 22884645050 61

Code IBAN : FR 76 1390 6001 1622 8846 4505 061
Code swift BIC: AGRIFRPP839

FICHE ANNEXE DE CALCUL DE VOTRE SEJOUR

(à nous retourner avec le présent contrat)

Composition de la famille :

Nom	Prénom	Date de naissance

Chambre et petit déjeuner

Demi-pension :
(Boissons non comprises)

Pension complète :
(Boissons non comprises)

Calcul de votre séjour (voir tarifs fournis)

Formule	Tarif ménage compris	Nombre de personnes	Nombre de nuits	Total
Chambre/petit déjeuner				
Demi pension adulte (Boissons non comprises)				
Enfant – 2 ans	Gratuit			
Demi-pension – 7 ans				
Demi-pension – 12 ans				
Demi-pension – 15 ans				
Pension complète adulte (Boissons non comprises)				
Enfant – 2 ans	Gratuit			
Pension complète – 7 ans				
Pension complète – 12 ans				
Pension complète – 15 ans				
Literie – 2 ans				
Literie – 2 ans	5 €/nuit			
Animal de compagnie				
Animal de compagnie	6 €/nuit			
Taxe de séjour (+ 13 ans)				
Taxe de séjour (+ 13 ans)	0.55 €/nuit			
Frais de dossier (voir conditions générales)				
Frais de dossier (voir conditions générales)				

<p>Montant prévisionnel de votre séjour (à reporter en page 1 du contrat)</p>
--



TARIFS 2012 AVEC MENAGE

Frais de dossier : 11 € séjour jusqu'à 6 nuits – 30 € séjour à partir de 7 nuits

Taxe de séjour 2012 : 0.55 € par personne de + 13 ans et par nuit

TARIFS INDIVIDUELS PAR NUITEE avec ménage Ouvert de décembre à avril sous conditions - Fermeture Octobre/novembre

Chambre et petit déjeuner (par chambre)	01/01 au 11/05		12/05 au 29/06		30/06 au 24/08	
	25/08 au 31/12					
	Hot	Pav	Hot	Pav	Hot	Pav
Chambre individuelle	53		59	67,5	63,50	72,5
Chambre double	70,5		79	91	87	105,5
Chambre triple	84		90	109	107,5	123
Chambre quadruple	106,5		126		138,5	
Famille (2 Chambres)	127		134,5		150	

Demi-pension (par personne) boissons non comprises	01/01 au 11/05		12/05 au 29/06		30/06 au 24/08	
	25/08 au 31/12					
	Hot	Pav	Hot	Pav	Hot	Pav
Chambre individuelle	70	76	73	80	80	92
Chambre double	53	59	56	62	58	73
Chambre triple	48	51	50	54	55	60
Chambre quadruple	45		49		54	
Enfant dans la même chambre que les parents (boissons non comprises)						
Enfant	- 2 ans	Gratuit				
Enfant	- 7 ans	28		31		39
Enfant	- 12 ans	33		35		44
Enfant	- 15 ans	40		44		52

Pension complète (par personne) boissons non comprises	01/01 au 11/05		12/05 au 29/06		30/06 au 24/08	
	25/08 au 31/12					
	Hot	Pav	Hot	Pav	Hot	Pav
Chambre individuelle	85	91	88	95	95	107
Chambre double	68	74	71	77	73	88
Chambre triple	63	66	65	69	70	75
Chambre quadruple	60		64		69	
Enfant dans la même chambre que les parents (boissons non comprises)						
Enfant	- 2 ans	Gratuit				
Enfant	- 7 ans	38		41		49
Enfant	- 12 ans	47		49		58
Enfant	- 15 ans	55		59		67

Inclus :

Ménage quotidien – Draps et linge de toilette fournis – Changement des draps en milieu de séjour pour les séjours supérieurs à 5 nuits

Activités et loisirs**

En saison, notre équipe d'animation sera à votre disposition pour vous proposer tout un éventail d'activités organisées sur le domaine (juillet/août) ou avec nos prestataires partenaires.

Activités sans supplément avec ou sans encadrement breveté (en juillet/août).**

- Mini club de 3 à 6 ans – Club enfants de 7 à 11 ans –
- Tournois sportifs et tournois ludiques* (Football, basket, badminton, tennis de table, pétanque,...)
- Jeux échecs géants, jeux enfants, piscines (3 bassins dont un couvert et chauffé en basse saison, une pataugeoire, toboggans aquatiques ouverts uniquement en juillet et août sous la surveillance d'un surveillant de baignade.)
- Jeux piscines, ,...
- Possibilités de randonnées pédestres et V.T.T. libres sur sentiers balisés.
- Aquagym, réveil musculaire.
- Animations de soirées (chaque soir en juillet/août) communes avec l'hôtellerie de plein air.

- café théâtre* ;
- cabaret* ;
- comédies musicales* ;
- shows vacanciers*
- artistes de variétés*
- loto*

*** informations données à titre d'exemples et non contractuelles.**

Activités avec participation sur le domaine ou à proximité avec nos partenaires privilégiés. certaines ne fonctionnant qu'en juillet et août. Nous consulter.

- Location de courts de tennis (location de matériel),
- tennis de table (vente de raquettes et balles),
- quad,
- spéléologie,
- canyoning,
- escalade,
- via ferrata,
- accro branches,
- équitation,
- canoë-kayak,
- sorties culturelles et gastronomiques.

***Consultez nos conditions de
vente 2012***

ANNEXE AU CONTRAT DE RESERVATION

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2012 DE L'HEBERGEMENT HÔTELIER

DU DOMAINE DU CROS D'AUZON

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente des voyages ou de séjours sont déterminées par la loi N°92 645 du 13 juillet 1992 (J.O. du 17 juin 1994)

Ces conditions générales s'appliquent à tous les clients. L'achat d'un séjour implique de la part de l'acheteur l'acceptation de l'ensemble des dispositions des conditions générales de vente ci-dessous énumérées.

1- VOTRE SEJOUR

Vos séjours sans restauration :

Nos prix comprennent :

- le logement par chambre en fonction de la chambre choisie ;
- la fourniture des draps et du linge de toilette ;
- le petit déjeuner par personne (non dissociable du tarif base)

Vos séjours avec restauration :

Nos prix comprennent :

- le logement par personne en fonction de la chambre choisie ;
- la fourniture des draps et du linge de toilette ;
- la restauration selon la formule choisie :

*en pension complète du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour ;

*ou en demi pension (dîner et petit déjeuner).

Les boissons ne sont pas comprises dans les formules pension complète et demi-pension.

Pour les enfants, les petits pots et le lait maternisé ne sont pas fournis.

- l'animation en journée ou en soirée (juillet/août) en fonction du programme établi. Cette animation est commune à l'hôtel et l'hôtellerie de plein air quand à son programme et son lieu.

Nos prix ne comprennent pas :

- la taxe de séjour collectée pour le compte de la municipalité ;
- les animations hors juillet et août et celles avec supplément mises en places avec les organismes partenaires ;
- l'entretien des chambres (possible avec option 3€ par personne et par jour)
- les excursions, visites et activités

2- FRAIS DE DOSSIER

Chaque réservation de séjour donne lieu à la perception de frais de dossier

- séjour jusqu'à de 6 nuits : 11 €

- séjour à partir de 7 nuits : 29 €

- séjour groupe forfait de 40 €.

3- RESERVATION ET REGLEMENT DU SEJOUR

3-A ENREGISTREMENT DE LA RESERVATION

Pour toute réservation, jusqu'à 30 jours du départ, une option de réservation est enregistrée, sous réserve de disponibilité, dès réception et traitement de la demande de réservation par téléphone, mail ou courrier.

Un dossier de réservation est envoyé au demandeur par courrier postal ou électronique accompagné d'une lettre d'option.

L'option de réservation est valable 8 jours. L'option s'entend confirmée (et devient donc une réservation ferme) après l'enregistrement de l'acompte de 35% du montant prévisionnel du séjour + 100% des frais de dossier.

Toute option de réservation non confirmée par courrier postal ou électronique sera automatiquement annulée sans préavis de notre part.

A réception de votre acompte, une confirmation d'inscription vous sera adressée par courrier postal ou électronique, confirmant :

- les dates de votre séjour ;
- le montant total de votre séjour en fonction des éléments que vous nous aurez fournis sur votre demande de réservation ;

- le montant de l'acompte perçu ;

Une facture acquittée sera fournie à la fin du séjour au seul nom du demandeur de la réservation y compris, pour les séjours comprenant une réservation multiple.

3-B REGLEMENT DU SOLDE

Le client s'engage formellement à verser au Domaine du Cros d'Auzon le solde de son séjour, sans rappel de notre part, 45 jours avant le début du séjour.

Le règlement des acomptes et du solde de votre séjour s'effectue auprès du Domaine du Cros d'Auzon. En cas de solde non réglé à la date convenue, le Domaine du Cros d'Auzon se réserve le droit de considérer l'inscription comme nulle et d'appliquer en conséquence les conditions d'annulation prévues à l'article 7 des présentes conditions.

3-C INSCRIPTION TARDIVE

En cas d'inscription moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée au moment de l'inscription pour confirmation de la réservation.

3-D MODES DE REGLEMENTS

Les modes de paiement acceptés sont les suivants : chèque bancaire ou postal, carte bancaire (carte bleue, visa, Eurocard/Mastercard, chèques vacances).

3-E JUSTIFICATIFS OUVRANT DROIT A UNE AIDE

Le domaine du Cros d'Auzon remplit les formulaires remis par les clients à leur arrivée concernant les aides accordées par les différents organismes sociaux (C.A.F.,

MUTUELLES, C.E.,.....) à condition que ces formulaires soient remis au début du séjour.

Aucun justificatif de séjour ne sera effectué au départ du client ni envoyé par courrier postal au frais du Domaine du Cros d'Auzon.

4- ANIMAUX FAMILIERS

Votre animal domestique est admis sur l'ensemble du domaine sauf en salle de restauration. Il doit être tenu en laisse dans le domaine, ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des vacanciers et respecter les règles d'hygiène. Vous devez être en mesure de présenter les certificats de vaccination obligatoires. La déclaration de l'animal lors de la réservation. Un supplément forfaitaire par animal vous sera demandé. Les animaux ne sont pas acceptés dans la zone aquatique du Domaine du Cros d'Auzon.

Lors de l'entretien des chambres, votre animal ne doit pas être présent dans la chambre.

Dans le cas de la présence d'un animal dans la chambre lors de l'arrivée de la personne chargée de l'entretien, le nettoyage de la chambre ne sera pas effectué.

5- MODIFICATION D'UN SEJOUR CONFIRME

Nous acceptons toute modification de date, ou du nombre de participants, dans la limite de disponibilité au moment de la demande de modification.

Pour toute demande de modification formulée auprès du service de réservation plus de trente jours avant le début du séjour, si le montant de votre réservation après modification s'avère inférieure au montant de la réservation initiale, nous facturerons en supplément un montant forfaitaire de 40 €.

Si la modification intervient moins de trente jours avant le début du séjour, cette modification est assimilée à une annulation suivie d'une réinscription. Dès lors, nous retenons les indemnités telles que mentionnées à l'article 7 des présentes conditions. Toute modification de séjour doit faire l'objet d'un courrier postal ou électronique adressé au Domaine du Cros d'Auzon. La date de modification retenue sera celle figurant sur le courrier, cachet de la poste faisant foi.

6- ANNULATION D'UN SEJOUR.

Pour toute annulation de séjour, les frais suivants seront facturés :

- annulation à plus de 45 jours du début du séjour : 5% du montant du séjour

- de 21 à 44 jours : 25 % du montant total du séjour.

- de 8 à 20 jours : 50 % du montant total du séjour.

- de 2 à 7 jours : 75 % du montant total du séjour.

- moins de 2 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour.

Dans tous les cas d'annulation, un montant minimum de 35 € sera facturé pour frais administratifs d'annulation.

Que faire en cas d'annulation d'un séjour :

Vous devez faire part de votre annulation au Domaine du Cros d'Auzon :

- le jour même par téléphone ;
- puis par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 5 jours ouvrés.

La direction se réserve le droit d'étudier le remboursement d'un séjour dans le cas d'annulation pour raison de force majeure (décès, accident, maladie grave subite empêchant le déplacement).

7- INTERRUPTION D'UN SEJOUR.

En cas d'interruption d'un séjour par le client pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun remboursement. Aucun changement d'affectation de chambre ne sera accepté de part la seule demande du client.

8- ASSURANCES OPTIONNELLES

Le domaine du Cros d'Auzon n'a pas contracté de contrat d'assurance annulation ni de rapatriement

Le client est libre de contracter une telle assurance auprès de la compagnie de son choix.

Le domaine du Cros d'Auzon s'engage à établir les attestations nécessaires dans le cadre de la demande de remboursement d'un client auprès de sa compagnie d'assurance en cas d'annulation d'un séjour du fait du client.

9- TARIFS

Les tarifs appliqués sont ceux mentionnés sur nos brochures, fiches tarifaires, affichage ponctuel sur le domaine ou sur notre site Internet www.hotel-cros-auzon.com.

Des promotions ponctuelles peuvent être mises en place.

Le tarif appliqué sera alors celui de la promotion en cours en fonction des disponibilités au moment de la demande de réservation.

Aucun séjour réservé et payé avant la mise en place de ces promotions ne fera l'objet d'un remboursement même partiel ou d'une réduction de tarif.

10- INFORMATIONS

Les informations sur les animations sportives, les loisirs et services organisés par le Domaine du Cros d'Auzon sont données à titre d'information. Elles peuvent être modifiées sans préavis de notre part en fonction des aléas climatiques, des Restrictions mises en place par les collectivités locales ou

Territoriales, les forces de police, les organismes de sécurité et de surveillance sanitaire.

Les activités organisées par l'intermédiaire de nos partenariats ne sauraient engager notre responsabilité au cas où ces activités seraient modifiées ou suspendues pendant votre séjour.

Nous vous invitons à vous renseigner avant votre arrivée afin de connaître les animations et loisirs organisés et les services ouverts pendant votre séjour.

Les informations contenues dans les catalogues de nos partenaires et agences présentes au Domaine du Cros d'Auzon n'engagent que la responsabilité du partenaire ou de l'agence.

Elles ne sauraient engager notre responsabilité au cas où ces informations seraient erronées et ne feront l'objet d'aucun remboursement même partiel de notre part ni d'aménagement en fonction de ces informations.

Les photographies des brochures éditées par le Domaine du Cros d'Auzon n'ont qu'une vocation d'illustration, de promotion et ne sont pas considérées contractuelles.

Si vous ne souhaitez pas que votre famille ou vous-même figuriez sur une des brochures éditées par le Domaine du Cros d'Auzon ou par l'un de ses partenaires ou agence, vous devez en faire part à la Directrice du Domaine du Cros d'Auzon par lettre recommandée avec accusé de réception avant le début de votre séjour.

11- RECLAMATION

Les réclamations qui surviennent durant l'exécution du contrat doivent être signalées au plus vite au responsable du Domaine du Cros d'Auzon afin qu'une solution puisse être recherchée au plus tôt.

Les réclamations qu'il est impossible de traiter sur place doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 60 jours.

Nous attirons votre attention sur le fait que le signalement rapide d'une réclamation permettra un traitement efficace de celle-ci.

11-1 EXCLUSIONS

La réservation d'une chambre implique que la décision d'affectation reste entière au Domaine du Cros d'Auzon et qu'aucun engagement de notre part ne sera pris définitivement avant l'arrivée du client quant à l'attribution d'une chambre exclusive choisie par le client pour un séjour.

Le Cros d'Auzon s'engage à fournir une chambre similaire en cas d'impossibilité de fournir la chambre choisie auparavant sans avoir à se justifier de cette décision.

Les personnes présentant une nécessité d'hébergement dans une chambre adaptée ou accessible seront prioritaires en fonction des disponibilités au moment de leur réservation et dès lors que cette nécessité aura été mentionnée par écrit sur le contrat de réservation. Dans ce cas, le client ne présentant pas de nécessité d'hébergement dans une chambre adaptée se verra proposée un hébergement dans une chambre similaire.

12- RESPONSABILITE

Pendant votre séjour, nous vous demandons de ne pas laisser sans surveillance vos objets de valeurs, bijoux, espèces ou objets personnels. Le cas échéant, nous ne saurions être tenus pour responsable de leur vol ou détérioration tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement y compris les parkings.

Nous vous rappelons qu'il est déconseillé d'apporter des objets de valeur, des bijoux ou de grosses sommes d'argent sur votre lieu de vacances.

Nous vous rappelons que toute excursion, location de matériel, activité, visite effectuées par un prestataire, même partenaire, dégagent totalement notre responsabilité.

13- TRANSPORT

Les moyens de transports utilisés pour venir séjourner au Domaine du Cros d'Auzon doivent être personnels ou publiques à l'aller comme au retour.

Aucun transport ne sera effectué par les moyens du Domaine du Cros d'Auzon pendant votre séjour.

Le Domaine du Cros d'Auzon ne saurait être tenu pour responsable des modifications d'horaires, retards, mouvements de grèves des transports, difficultés de circulation, manquement de correspondance, etc. ... qui empêcheraient le client de profiter de tout ou partie de son séjour. A ce titre, les frais d'annulation ou d'interrupteur de séjour engendrés par une perturbation quelle qu'en soit son origine, sauront appliqués conformément à l'article 7 des présentes conditions.

Les frais de prolongations de séjours seront directement supportés par le client si un des cas mentionnés supra devaient l'obliger à prolonger son séjour au Domaine du Cros d'Auzon.

Domaine du Cros d'Auzon

